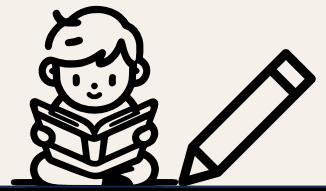


L'apprenti lecteur-scripteur

Complément au bulletin 1^{re} étape de la première année

« Observons ce que l'élève a appris au lieu de ce qu'il ne sait pas ou n'est pas capable de réaliser... »



Nom de l'élève:

Légende:

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Plutôt en désaccord
4. En désaccord

1. Conscience de l'écrit et attitudes face à la lecture et à l'écriture



1.1. L'élève connaît les conventions de l'écrit (manipulation des livres, sens de la lecture et de l'écriture).

1.2. L'élève comprend les différentes fonctions de l'écrit (communiquer avec les autres, apprendre, créer et imaginer).

1.3. L'élève est motivé et s'engage durant son temps de lecture protégé.

1.4. L'élève est motivé et engagé lors de ses tentatives d'écriture.

2. Lecture



Lors des lectures à haute voix par l'enseignante, l'élève :

2.1. se sert d'indices (illustrations, ses connaissances) pour faire des prédictions qui ont du sens.

2.2. démontre qu'il comprend l'histoire (ex.: par une discussion entre partenaires, un rappel de texte, un dessin, ...).

Selon les observations et conversations, l'élève apprenti lecteur :

2.3. développe sa conscience phonémique (à l'oral)¹
 o **fusionne les phonèmes** (son des lettres /j/, /o/, /l/, /i/ = joli).

2.4. nomme le nom de plusieurs lettres en majuscule et en minuscule. Il est normal que l'élève confonde encore certaines lettres (ex. : b, d, p, q).

2.5. fait le son des lettres de l'alphabet. Il est normal que l'élève confonde encore certains sons (ex. : /f/, /v/).

2.6. lit aisément les sons enseignés (ex. : /ou/, /eu/, /ch/, /an/, ...).

2.7. lit des syllabes formées des sons enseignés (ex. : « m » avec « on » = « mon »).

2.8. lit des mots (mots simples et mots fréquents).

3. Écriture



L'élève apprenti scripteur²:

3.1. nomme les lettres dans l'ordre alphabétique afin de se référer au mur de mots.

3.2. écrit les lettres enseignées en majuscule et en minuscule.

3.3. utilise le bon geste graphomoteur pour le tracé des lettres enseignées et pratiquées.³

3.4. écrit les sons enseignés.

3.5. développe sa conscience phonémique (à l'oral)¹

- **segmente un mot en phonèmes** (joli = son des lettres /j/, /o/, /l/, /i/).

3.6. transfère les sons entendus par un graphème enseigné.⁴

3.7. orthographie correctement les mots fréquents appris (ex. : le, ma, mon, ...).

Autres observations pertinentes:

Nom du titulaire:

Date:

Notes

1. La conscience phonémique est la capacité de reconnaître et de manipuler les phonèmes, qui sont les plus petites unités de son dans les mots parlés. Par exemple, dans le mot "lire", les phonèmes sont /l/, /i/, /r/. À ce moment de l'année, l'élève est, généralement, en mesure de segmenter et fusionner diverses structures syllabiques à l'oral (ex: CVC, CV-CV, CVCC, CCV). (C : consonne, V : voyelle).
2. Un apprenti scripteur en première année est un enfant qui développe ses compétences en écriture. Il pourra rédiger des phrases simples avec des mots appris en classe et exprimer ses idées à travers de courts écrits tels que des messages, des listes, des poèmes et des « petits moments ».
3. La graphomotricité est la capacité à coordonner les mouvements de la main et des doigts pour écrire de manière fluide et lisible.
4. Le graphème est une lettre (ex.: a, l, m) ou plusieurs lettres (ex.: ou, ch) qui, ensemble, représentent un son.